

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE DE LA VILLE

La Municipalité vous a communiqué lors d'une récente séance du Conseil communal les priorités qu'elle a fixées quant à son programme de législation.

Les projets d'urbanisme qu'elle mène actuellement (à l'étude ou en cours de procédure d'approbation) concrétisent en particulier les objectifs affirmés en matière de nouvelles infrastructures, d'offre de logements, de circulation et de dynamisation de l'activité commerciale.

ETUDES GENERALES

Deux importantes études ont été engagées en 2008 : la réalisation d'une piscine couverte et l'établissement d'une politique de stationnement public, tandis que le plan directeur communal et la halle multifonctions suivent leur cours activement.

- Piscine : les résultats de l'étude préliminaire seront disponibles au plus tard au troisième trimestre 2009. Une vaste enquête a été menée à l'échelle régionale auprès des communes, des groupes d'intérêts et associations, ainsi que des groupes politiques représentés au Conseil communal. Les résultats seront restitués aux participants avant Noël. Ils confirment notamment que cet équipement est impatientement attendu. La recherche de partenaires privés est en cours et les travaux avec le groupe d'accompagnement démarreront au début 2009.
- Politique de stationnement : les résultats sont attendus pour mai 2009. Hormis les travaux techniques, une première séance avec le groupe d'accompagnement a eu lieu en novembre 2008 et une deuxième est agendée pour décembre. On peut relever la qualité et l'utilité des échanges ainsi que l'engagement des participants.
- Plan directeur communal : l'étude s'est terminée en avril 2008 et le dossier a été déposé au Canton début mai pour examen préalable. La détermination du Canton est attendue pour fin décembre 2008-début janvier 2009.
- Halle multifonctions : ensemble, la Municipalité et la Fondation pour la Halle poursuivent activement leur analyse des sites.

PLANIFICATIONS LOCALISEES

- Projet Morges Gare-Sud : la suite du projet dépend de la décision que prendra le Conseil communal
- Plan directeur localisé (PDL) de l'Ouest morgien et plan partiel d'affectation (PPA) "La Prairie-Nord/L'Eglantine" : suite aux remarques formulées par les services de l'Etat en été 2008 certains points des dossiers sont en cours

de ré-étude, principalement la problématique du stationnement et de ses accès. Une réflexion poussée est également menée pour assurer un développement durable de tout le secteur. Les dossiers révisés seront à nouveau déposés au Canton pour examen complémentaire eu premier trimestre 2009. Concernant "La Prairie-Nord/L'Eglantine", la promesse d'échange de parcelles entre la Commune et les autres propriétaires fonciers est prolongée jusqu'à fin 2010.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION : POINT DE SITUATION

Tous ces projets sont menés en étroite concertation avec les propriétaires et/ou les groupes d'intérêts concernés. Si cette approche présente le relatif désavantage de rallonger le processus d'étude, elle permet de rechercher des solutions prenant en compte les intérêts en présence et favorise la faisabilité des projets.

PPA "En Bonjean"

Ce projet a été soumis au Canton pour examen préalable au début juillet 2008. Le préavis cantonal nous parviendra dans le courant du mois de décembre. Selon les contacts informels, il est positif. Le PPA pourra donc être soumis à l'enquête publique au début 2009.

PPA "Sud-Est morgien"

Ce projet a été soumis au Canton pour examen préalable au début juillet 2008. Le préavis cantonal nous parviendra dans le courant du mois de décembre. Selon les contacts informels, il est positif. Ce PPA pourra donc également être soumis à l'enquête publique au début 2009.

PPA "La Baie"

La modification de ce PPA s'est effectuée en étroite coordination avec celui du "Sud-Est morgien". Le processus de concertation avec les nombreux propriétaires fonciers a pris du temps, compte tenu de la complexité de la situation, notamment liée au fait qu'une partie des parcelles est soumise à l'inventaire des monuments historiques. Ce dossier sera déposé au Canton pour examen préalable à fin décembre 2008-début décembre 2009.

Plan de quartier "Charpentiers-Nord"

Il a été envoyé au Canton pour examen préalable en février 2008. La détermination cantonale nous est parvenue en octobre. Elle demande de revoir certains points du projet. La réalisation d'un parking public d'environ 200 places a été abandonnée (cf. communication N° 55/12.08).

PREVENTION TABAGISME : EXPERIENCE PILOTE

La Municipalité a décidé de participer à un projet pilote national sur la prévention du tabagisme au sein des communes. Ce projet, qui implique 15 autres Municipalités, a été lancé par plusieurs organisations faitières et bénéficie du soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Son objectif est de mettre en place les mesures préventives éprouvées ainsi que de définir de nouveaux critères utiles à une politique de prévention du tabagisme efficace dans les communes. Tout en partant de la question initiale du tabagisme, l'idée est d'élargir la problématique à d'autres thèmes connexes. Au terme du projet pilote, l'expérience acquise ainsi que les méthodes et les outils développés dans ce cadre seront publiés et mis à la disposition de tout un chacun, des communes, du canton et de la Confédération.

La première étape de ce projet est la réalisation d'un *état des lieux et d'une analyse des besoins* sur le plan local. Pour ce faire, la Municipalité a souhaité inviter différentes personnalités de la société civile à prendre part à un atelier animé par deux professionnelles du CIPRET, Centre d'Information pour la prévention du tabagisme.

L'atelier devrait permettre de mettre en commun les perceptions et connaissances de personnes, impliquées dans la vie de la commune à titre professionnel ou privé. Quelle représentation ont ces personnes, des groupes ou des lieux à risques ou problématiques ? Quelles mesures préventives existent déjà ? Dans quels domaines faudrait-il proposer des actions, des interventions ? Les résultats de l'atelier permettront au groupe de projet de planifier des actions adaptées, ainsi que des mesures de prévention ciblées et durables.

Cet atelier aura lieu le jeudi 29 janvier 2009 à Beausobre.

FEDEVACO : COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa collaboration avec la FEDEVACO et conformément à la décision du Conseil communal de février 2008, la Municipalité a pris les options suivantes :

- soutien d'un projet dans le "portefeuille" FEDEVACO à l'instar des communes d'Echandens, Renens, Yverdon-les-Bains.
- projet retenu : N° 08-45 – Nouvelle Planète : Beurre de karité : certification commerce équitable pour 5 groupements, Burkina Faso

La demande de financement concerne un projet qui vise à renforcer les capacités de cinq groupements producteurs de beurre de karité afin de les rendre aptes à la certification et de leur permettre d'obtenir le label FLO (Fairtrade Labelling Organisations International). Nouvelle Planète base son projet sur l'hypothèse que la mise en place de la certification permettra de rendre le fonctionnement des groupements

plus démocratique. La lutte contre la pauvreté ne trouvera son sens que si une juste répartition des revenus à l'ensemble des actrices à la base soit garantie, garantie assurée par une certification Commerce équitable.

- **Résumé des moyens mis en œuvre** : Diagnostiquer, organiser de façon démocratique les groupements. Intégrer les collectrices dans la démarche. Appuyer les efforts de gouvernance à travers la mise en place d'une comptabilité et de règles de gestion simples. Consolider des capacités d'auto-commercialisation du beurre par les groupements. Acquérir des équipements techniques et assurer la sécurité des groupements.
- Budget du projet : CHF 30'780.00
- Soutien de la commune selon le vote de votre Conseil : CHF 28'000.00

PYJAM'BUS – BILAN

Lors de sa dernière séance intercommunale du 16 octobre 2008, l'ACRM a brièvement communiqué quelques résultats concernant l'offre de transport Pyjam'Bus de la région morgienne qui a débuté le 9 décembre 2007.

Avant la diffusion d'un rapport plus complet venant ponctuer une année complète d'exploitation, l'ACRM a souhaité communiquer les statistiques connues à ce jour qui permettent d'avoir une vision claire de l'utilité de ce service :

Période	Nombre usagers	Moyenne
Déc 07 à mi-oct 08	1'845	21
Déc 07 à fin juin 08	1'023	18
Juil 08 à fin août 08	319	18
Sept 08 à fin oct 08	488	35 Augmentation de + de 50%

- Départ de 1 h 05 : 1'090 usagers (moyenne 11)
- Départ de 2 h 10 : 755 usagers (moyenne 8)

En terme d'utilisation par boucle, 59% des usagers ont emprunté la boucle de l'Ouest morgien et 41% celle de l'Est morgien.

Ces statistiques démontrent que le service Pyjam'bus répond à un réel besoin de la population. Depuis le lancement de la campagne publicitaire marquée par un effort certain au début du mois de septembre, la fréquentation a augmenté de plus de 50%. Fort de ce succès et, pour asseoir la stabilité de ce service, un exercice d'un an à charge des communes partenaires est encore nécessaire.

Précisons que certaines communes ont demandé des modifications (horaires, éventuellement nouvelles communes desservies). Ces demandes font l'objet d'une étude spécifique du Comité de direction de l'ACRM.

La commune de Morges a renouvelé son soutien pour un an pour autant que l'ensemble du territoire morgien continue à être desservi par le Pyjam'bus.

TABLE-RONDE JUMELAGE

A l'occasion de la visite d'une délégation d'élus de Vertou (Loire-Atlantique/France) à Morges, la Municipalité a décidé d'organiser une Table-Ronde afin de faire le point sur nos actions de jumelage, notamment en faveur de l'aide au développement et de la coopération Nord-Sud. Cette rencontre a été élargie aux délégations de Rochefort (Belgique) et de Rheinfelden (Suisse). Elle aura lieu à Morges le samedi 6 décembre selon le programme suivant :

- Présentation respective de la politique des jumelages :
 - Organisation
 - Présentation des projets de coopération menés au cours des 5 dernières années dans chaque collectivité
 - Objectifs affichés par chaque municipalité pour la législature en matière d'échanges internationaux.
- Comment envisager le devenir de nos jumelages ?
 - Les actions et échanges envisageables en 2009
 - Le jumelage au-delà de 2009 : comment associer les populations aux projets ? quelles actions nouvelles à envisager ?

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 novembre 2008.

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella

Nous vous tiendrons au courant du suivi.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre acte de la présente communication.

Communication présentée au Conseil communal en séance du 3 décembre 2008

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

TEL. +41 21 804 96 40

FAX +41 21 804 96 45

E-MAIL municipalite@morges.ch